

6. Reporting climatique conforme aux exigences de la TCFD

En tant que prestataire global de services de technique du bâtiment, tous corps de métier confondus, le Groupe Burkhalter part du principe que la demande pour ses services dans le domaine des bâtiments efficaces en énergie augmentera en raison de l'objectif zéro émission nette d'ici 2050. Les risques liés au climat font partie intégrante de la gestion des risques du Groupe Burkhalter. Afin d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre, l'entreprise étend de manière systématique le bilan des émissions de gaz à effet de serre sur toute la chaîne de création de valeur et développe en conséquence son plan de transition climatique.

En 2023, le Groupe Burkhalter a identifié pour la première fois les risques et opportunités liés au climat. En 2024, il a intégré les risques climatiques dans la gestion des risques et réalisé une analyse qualitative de scénarios. Pendant l'année sous revue, il s'est focalisé sur le développement du bilan des émissions de gaz à effet de serre le long de la chaîne de création de valeur (scope 3). L'entreprise a également révisé son objectif climatique pour la flotte de véhicules afin de réduire ses propres émissions de gaz à effet de serre et a défini un objectif climatique de scope 3 (catégorie 1) concernant ses fournisseurs.

Gouvernance

Au sein du Groupe Burkhalter, la responsabilité globale pour la stratégie de développement durable et, partant, pour les questions climatiques stratégiques, incombe au Conseil d'administration. La direction générale du Groupe Burkhalter, qui se compose du CEO et du CFO, est responsable de l'engagement en faveur de la protection du climat. En collaboration avec la personne responsable du développement durable au sein du Groupe, la direction élabore les enjeux pertinents du développement durable, identifie et évalue les opportunités et risques liés au climat et définit les objectifs que le Conseil

d'administration approuve par la suite. De manière régulière (au moins une fois par an), le CEO informe le Conseil d'administration, dans le cadre de ses séances, sur les progrès réalisés et les défis liés à la réalisation des objectifs.

La direction du Groupe Burkhalter est également responsable de l'ancrage de la stratégie climatique et de développement durable. Elle instaure les conditions-cadres nécessaires à sa mise en œuvre et surveille les progrès réalisés au vu de la réalisation des objectifs. Au sein des sociétés du Groupe, les directrices et directeurs sont responsables de la communication des objectifs au personnel et de la réalisation de ces objectifs.

La direction, la personne responsable du développement durable au sein du Groupe et les responsables des enjeux des différents domaines au sein de Burkhalter Services SA accompagnent et surveillent la mise en œuvre des mesures définies et recueillent les indicateurs pertinents.

Stratégie

Les risques physiques liés au climat se traduisent par des changements du climat, eux-mêmes provoqués par la concentration croissante des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. De par leurs répercussions, ces risques peuvent

nuire à l'activité de l'entreprise et/ou entraîner des interruptions dans les chaînes d'approvisionnement. Les risques de transition, en revanche, sont issus de changements de nature politique, sociale et économique dans le sillage de la décarbonation. Alors que les risques physiques requièrent des mesures de protection et sont associés à certains coûts, la transition vers une économie respectueuse du climat peut entraîner des opportunités pour les entreprises, et ce grâce au développement de produits ou services correspondants.

Le Groupe Burkhalter a analysé ses principaux risques et opportunités liés au climat ainsi que leur impact potentiel sur l'activité à l'aide de deux scénarios climatiques qualitatifs. L'analyse des scénarios permet d'évaluer les opportunités et les risques en tenant compte de différentes évolutions sociales et environnementales, et donc de planifier les mesures correspondantes dans une perspective d'avenir. Le Groupe Burkhalter a ici utilisé les scénarios SSP (Shared Socio-economic pathways ou trajectoires socio-économiques partagées). Ces scénarios s'appuient sur les connaissances scientifiques concernant la concentration des gaz à effet de serre (représentative concentration pathways, RCP) et associent les changements écologiques, socio-économiques et politiques. Le tableau ci-après résume les principaux éléments des scénarios choisis par le Groupe Burkhalter.

SSP1, scénario à 1.5 °C
<ul style="list-style-type: none"> - Les États édictent des lois se focalisant sur la protection du climat et l'économie circulaire. - La sphère politique, les organisations et la société se concentrent sur le développement durable et la protection du climat. - Grâce à des conditions-cadres politiques, les États et les entreprises réalisent des projets de protection climatique et d'adaptation au changement climatique. - Tendance mondiale visant à réduire l'utilisation des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables. - L'économie circulaire est au centre des valeurs économiques et sociales. - Les risques de transition sont plus élevés. - Les risques physiques sont moindres.
SSP3, scénario > 3.6 °C
<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions-cadres politiques insuffisantes compliquent l'adaptation au changement climatique et la mise en œuvre des mesures de protection du climat. - La sphère politique, les organisations et la société ne donnent pas la priorité au développement durable et à la protection du climat. - Grande utilisation des sources d'énergie fossile et forte dépendance envers elles. - Priorité donnée à l'économie linéaire. - Les risques de transition se voient accorder une importance moindre. - Les risques physiques sont élevés et entraînent des dommages à l'environnement et à la nature, tout en portant atteinte à la santé humaine.

Le reporting climatique présente ci-après les répercussions des principaux risques et de l'opportunité/des opportunités liés au climat sur la base des scénarios climatiques susmentionnés. Il met en avant les mesures que le Groupe Burkhalter met en œuvre pour réduire les risques et exploiter l'opportunité.

Risque physique

Description et classification du risque	Répercussions avec le scénario à 1.5 °C	Répercussions avec le scénario à 3.6 °C	Mesures de réduction des risques
<p>Températures extrêmes plus fréquentes et intenses (vagues de chaleur) et élévation chronique des températures estivales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque physique aigu (vagues de chaleur, températures extrêmes) - Risque physique chronique (hausse de température continue au cours des mois d'été) - Propre entreprise - Horizon à court terme <p>ICP: nombre de jours de fortes chaleurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comme les températures extrêmes ne se produisent guère avec un scénario à 1.5 °C, les atteintes à la santé des collaboratrices et collaborateurs travaillant à l'extérieur sont rares. - Le climat n'a pas de répercussion sur l'attrait des métiers du Groupe Burkhalter. - Les répercussions financières sont faibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - La santé et la performance des collaboratrices et collaborateurs travaillant sur les chantiers sont fortement impactées en raison de la chaleur chronique et des vagues de chaleur extrêmes. - Atteinte à l'attrait des métiers du Groupe Burkhalter. - Renforcement de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. - Les répercussions financières sont fortes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mesures de protection pour les collaboratrices et collaborateurs afin de rendre le travail plus supportable en cas de forte chaleur et de les protéger des températures extrêmes et des problèmes de santé qui peuvent en découler. - Adaptation des horaires de travail afin d'éviter une exposition aux températures extrêmes. - Les solutions techniques innovantes comme l'IA, le BIM ou les robots permettent de réaliser certaines tâches et donc de réduire le risque. - Planification des projets (comme la préfabrication) en tenant compte des chaleurs extrêmes

Risques de transition

Description et classification du risque	Répercussions avec le scénario à 1.5 °C	Répercussions avec le scénario à 3.6 °C	Mesures de réduction des risques
<p>Fluctuation et hausse des prix des matières premières (métaux: cuivre, aluminium, acier) ou matières plastiques en fonction des prix de l'électricité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de transition - Risque de marché - En amont, au sein de l'entreprise - Horizon temporel à court et long terme (variable en fonction du matériel, de son origine et de la chaîne d'approvisionnement) <p>ICP: prix du panier des matériaux les plus pertinents en termes de quantité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La volatilité des prix des matières premières n'est pas due aux modifications liées au climat (prix de l'électricité p. ex.), mais à d'autres facteurs, comme la géopolitique. - Les répercussions financières sont faibles à modérées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Limitations de l'éventail des prestations de services à fournir si les matériaux sont manquants. - Renchérissements des prestations de services répercutés sur la clientèle. - Les répercussions financières sont modérées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Stocks de matériaux importants pour garantir la disponibilité et réduire l'impact des fluctuations de prix. - Priorité aux fournisseurs ayant leur siège en Suisse (90 % du matériel acheté en Suisse). - Portefeuille de fournisseurs étendu au lieu de nouer des relations exclusives. - De futures solutions technologiques innovantes atténuent la pénurie des matières premières et les fluctuations des prix.

Risques de transition

Description et classification du risque	Répercussions avec le scénario à 1.5 °C	Répercussions avec le scénario à 3.6 °C	Mesures de réduction des risques
<p>Interdictions de travail imposées par les autorités régionales dans les activités impliquant une exposition particulière à la chaleur dans certains cantons suisses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de transition - Politique et droit - Propre entreprise - Horizon temporel à court et long terme <p>ICP: nombre de jours perdus en raison de la fermeture de chantiers et pertes financières</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les chaleurs extrêmes sont plus rares qu'aujourd'hui, si bien que les interdictions de travail imposées par les autorités ne portent guère atteinte aux activités du Groupe Burkhalter. - Les répercussions financières sont faibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Retards fréquents dans l'exécution des projets de la clientèle. - Difficultés de planification des projets. - Les répercussions financières sont fortes. 	<ul style="list-style-type: none"> - La marge de manœuvre du Groupe Burkhalter est réduite en raison d'exigences réglementaires de niveau supérieur. - Les solutions techniques permettent la réalisation d'activités à la place du personnel, ce qui réduit les interruptions sur les chantiers. - Planification des projets prévoyante pour l'été, compte tenu d'éventuelles interdictions de travail cantonales en raison de la chaleur.

Opportunité liée à la transition

Description et classification de l'opportunité	Répercussions avec le scénario à 1.5 °C	Répercussions avec le scénario à 3.6 °C	Mesures visant à exploiter l'opportunité
<p>En raison des objectifs climatiques mondiaux, de l'objectif zéro émission nette en Suisse à l'horizon 2050 et des interdictions cantonales d'utilisation des chauffages fossiles, la demande pour les services du Groupe Burkhalter (dans le domaine des solutions efficaces en énergie et de la technique moderne du bâtiment) augmente.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Technologie - Produit et services - Horizon temporel à court ou moyen terme: certains cantons suisses interdisent déjà les chauffages fossiles et d'autres suivront. 	<ul style="list-style-type: none"> - La demande pour les services permettant de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre du parc immobilier suisse augmente. - Les répercussions financières sont très fortes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Comme le Groupe Burkhalter propose un large éventail de prestations de technique du bâtiment, un scénario à 3.6 °C donnerait naissance à une opportunité liée au climat, mais la demande d'autres services demeurerait inchangée (p. ex. installation de chauffages basés sur des énergies fossiles) - Les répercussions financières sont faibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Priorité aux mandats de qualité, avec un accent sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique - Formations initiales et continues pour permettre l'installation professionnelle des technologies les plus modernes - Promotion des connaissances techniques au quotidien (groupe spécialisé Énergie p. ex.) afin de proposer et mettre en œuvre des services porteurs d'avenir, avec une focalisation sur la décarbonation du parc immobilier



Résilience du Groupe Burkhalter sur la base des scénarios climatiques

Le succès économique du Groupe Burkhalter s'appuie sur les connaissances techniques de son personnel, qui réalise des prestations de service complexes dans les domaines du chauffage, du froid, de la ventilation, de la climatisation, du sanitaire et de l'électrotechnique. Sur la base des modèles climatiques officiels (comme ceux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), le Groupe Burkhalter part du principe que le scénario à 3.6 °C peut entraîner des changements météorologiques significatifs. La fréquence et l'intensité des vagues de chaleur et l'élévation des températures estivales peuvent affecter la santé physique des collaboratrices et collaborateurs qui travaillent sur chantier à l'extérieur, et provoquer une déshydratation ou une détérioration de la fonction cardiaque et pulmonaire. Dans ce domaine, la marge de manœuvre du Groupe Burkhalter se limite à l'adaptation des horaires de travail et à la mise en place de mesures de protection. Ce risque constitue un défi pour la résilience du Groupe Burkhalter. En revanche, on peut supposer que, dans le cadre de ce scénario, de nouvelles technologies innovantes (p. ex. basées sur l'intelligence artificielle), le BIM (préfabrication)¹ et la robotique seront utilisés pour faciliter l'exécution des travaux. Ces solutions pourraient être déployées en particulier pendant les vagues de chaleur pour réaliser des étapes partielles et raccourcir le temps de présence du personnel sur chantier, ce qui serait bénéfique pour leur santé.

Le Groupe Burkhalter protège ses collaboratrices et collaborateurs d'une exposition aux fortes chaleurs en mettant à leur disposition des vêtements de protection, des boissons fraîches et de la crème solaire, en prolongeant si possible les pauses et en mettant en place un ombrage des postes de travail et des zones de repos. Dans le cas du scénario à 1.5 °C, le Groupe Burkhalter ne prévoit que de faibles répercussions financières en raison des risques physiques liés au climat.

Au vu des températures extrêmes plus fréquentes pendant l'été, le risque de transition lié aux interdictions de travail imposées par les autorités se renforce dans plusieurs cantons suisses. Plus les températures augmentent et plus les vagues de chaleur sont rapprochées, plus il faut s'attendre à des interdictions de travail plus fréquentes et plus étendues. Le Groupe Burkhalter part du principe que les répercussions financières seront fortes en cas de hausse élevée des températures, car il sera difficile de tenir les délais des projets de la clientèle et leur planification sera complexe. Face aux interdictions de travail imposées par les autorités, la marge de manœuvre de l'entreprise se limite à l'adaptation de la planification des projets, ce qui peut néanmoins se répercuter sur le temps de travail du personnel. Comme nous l'avons évoqué, le Groupe Burkhalter part du principe qu'il pourra d'ailleurs compter sur des innovations technologiques, ce qui impliquerait un temps de présence plus court du personnel déployé sur les chantiers. Cela pourrait réduire l'exposition au risque du Groupe Burkhalter avec un scénario à 3.6 °C.

Si la hausse des températures à l'échelle du globe peut être limitée à 1.5 °C, les chaleurs extrêmes seront sensiblement moins fréquentes et les interdictions de travail imposées par les autorités resteront rares.

Pendant les mois d'été de l'exercice sous revue, plusieurs vagues de chaleur en Suisse (en particulier dans les cantons du Tessin, du Valais et de Genève) ont entraîné des interruptions temporaires sur des chantiers. En raison de ces vagues de chaleur, le Groupe Burkhalter a appliqué des mesures préventives, comme la modification des horaires de travail (commencer plus tôt et avoir les après-midi libres p. ex.), des pauses supplémentaires et une adaptation de l'organisation du travail afin de préserver la santé de son personnel.

¹ La préfabrication BIM désigne la fabrication industrielle de composants sur la base de modèles 3D précis. Ces modèles comportent toutes les informations géométriques et techniques nécessaires. Ils permettent de détecter les collisions de manière précoce, de réduire les déchets et de fabriquer les matériaux de manière adaptée. Sur les chantiers, les temps d'installation sont sensiblement raccourcis. Le processus de construction est organisé de manière plus efficace et préserve mieux les ressources grâce aux livraisons en flux tendu.

Afin de réaliser ses prestations de services, le Groupe Burkhalter achète chaque année plus de 100 000 produits et composants auprès de grossistes. Dans le domaine électrotechnique, l'entreprise achète entre autres des chemins de câbles, des câbles et des fils en cuivre. Les principales marchandises achetées par le domaine CVCS comprennent des tuyaux en plastique et en métal, des conduits de ventilation en tôle d'acier galvanisée et des conduites en acier chromé. Afin de faire face aux fluctuations ou aux hausses des prix des matières premières (ou encore à d'éventuels problèmes d'approvisionnement), le Groupe Burkhalter opère une diversification dans sa chaîne d'approvisionnement et commande 90 % du matériel à différents fournisseurs suisses. Il convient en outre de partir du principe que les progrès technologiques futurs sont synonymes de nouvelles opportunités pour réagir à ces fluctuations de prix.

Plan de transition et stratégie climatique

Le Groupe Burkhalter élabore son plan de transition conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et à l'objectif zéro émission nette en Suisse à l'horizon 2050. Ce plan fait partie intégrante de la stratégie d'entreprise et ouvre la voie à une économie plus sobre en carbone. Un plan de transition performant compte des mesures de protection du climat et indique également comment une entreprise peut gérer les risques et opportunités liés au climat.

La stratégie climatique du Groupe Burkhalter se fonde sur les mesures suivantes:

1. Élargissement du bilan des émissions de gaz à effet de serre sur toute la chaîne de création de valeur: en vérifiant et en évaluant d'autres sources d'émissions ou des catégories de scope 3, le Groupe Burkhalter doit obtenir à l'avenir une vue d'ensemble plus complète des incidences climatiques de ses activités et disposer ainsi des bases nécessaires à d'autres mesures de réduction des émissions.

2. Passage de la flotte de véhicules à des motorisations performantes générant peu d'émissions (en particulier les motorisations électriques): la conversion progressive de la flotte de véhicules doit permettre la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise. Sur la base d'une étude de faisabilité réalisée pendant l'exercice sous revue, le Groupe Burkhalter prévoit de fixer en 2026 un objectif climatique quantitatif dans ce domaine.

L'entreprise vise actuellement l'objectif défini en 2024, à savoir faire passer à l'électrique, d'ici à fin 2028, environ deux tiers des véhicules mis à la disposition des cadres (véhicules des directrices/directeurs et des chef/fes de projet), soit 67 % ou 400 véhicules sur 600.

3. Amélioration de l'efficacité énergétique sur les sites d'exploitation et décarbonation des sources d'énergie utilisées: les propres émissions de gaz à effet de serre (scope 1 et 2) doivent être réduites comme suit: amélioration des ventilations, des chauffages et des systèmes de refroidissement dans nos propres bâtiments, recours à l'automatisation des bâtiments, priorité à l'électricité plus bas carbone et mise en place d'installations photovoltaïques sur nos propres sites.

4. Augmentation de la part des fournisseurs ayant des objectifs climatiques ambitieux afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans la chaîne de création de valeur en amont (scope 3, catégorie 1): le Groupe Burkhalter prévoit de renforcer les échanges avec ses partenaires contractuels. Il aspire en outre à ce que d'autres partenaires se fixent des objectifs ambitieux pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et souhaite la poursuite des objectifs actuels validés.

Le Groupe Burkhalter se fixe comme objectif, d'ici 2030, que plus de 50 % de ses partenaires contractuels définissent des objectifs climatiques ambitieux (par rapport aux émissions de scope 3, catégorie 1).

Au travers de ses services de technique du bâtiment (en particulier dans l'assainissement et la rénovation de bâtiments anciens mal isolés) et grâce au remplacement de systèmes de chauffage fossiles, le Groupe Burkhalter contribue à la baisse des émissions de gaz à effet de serre en Suisse et dans la principauté de Liechtenstein. En aidant ses clientes et clients à atteindre leurs objectifs climatiques, le Groupe contribue également à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et de l'Accord de Paris.

La demande de la clientèle de l'entreprise et des propriétaires privés pour les services et le savoir-faire technique du Groupe Burkhalter s'accroît sous l'effet des objectifs climatiques mondiaux et suisses, d'une part, et de la meilleure sensibilisation de nombreux groupes de population à la protection du climat, d'autre part.

Avec le groupe spécialisé Énergie, le Groupe Burkhalter entend davantage soutenir des solutions globales de décarbonation du parc immobilier suisse, des maisons individuelles aux grands projets. Au sein de ce groupe, des chef/fes de projet discutent des prestations de service actuelles et futures en rapport avec les bâtiments efficaces en énergie. Ils jettent en outre les bases d'offres innovantes s'inscrivant dans l'objectif zéro émission nette en Suisse à l'horizon 2050. La gestion du savoir constitue un thème stratégique essentiel du Groupe Burkhalter. Le partage du savoir et l'encouragement des échanges sur les connaissances techniques en lien avec une technique du bâtiment respectueuse de l'environnement permettent au Groupe Burkhalter de développer encore plus à l'avenir son offre de prestations de service.

Gestion des risques

Le concept de gestion des risques du Groupe Burkhalter différencie les risques spécifiques de l'entreprise et les risques internes à l'entreprise. La direction générale du Groupe procède à leur identification chaque année. Sur la base de ses travaux préliminaires, le Conseil d'administration évalue et valide les risques chaque année. À intervalles réguliers, le Conseil d'administration examine également le concept de gestion des risques de l'entreprise et demande son adaptation le cas échéant.

Le Conseil d'administration délègue la mise en œuvre des mesures de réduction des risques à la direction générale. Cette dernière demande aux sociétés du Groupe de définir et d'appliquer de telles mesures de réduction: la responsabilité des processus, des contrôles et des risques incombe donc aux directrices et directeurs des sociétés du Groupe.

Grâce à une gestion des risques systématique, à une claire répartition des responsabilités et à des systèmes, instructions et règlements complémentaires, le Groupe Burkhalter détermine et gère ses principaux risques et applique les mesures adaptées. En outre, les contrôles nécessaires peuvent être effectués, les écarts, reconnus en temps utile, et les mesures requises, mises en place.

La gestion des risques du Groupe Burkhalter classe les risques de l'entreprise dans les catégories suivantes.

- Risques boursiers
- Risques de marché
- Risques en matière de personnel
- Risques liés aux technologies de l'information
- Risques de responsabilité
- Risques climatiques

Métriques et objectifs

Le chapitre 3.2 Énergie et gaz à effet de serre du rapport non financier 2025 présente les métriques recueillies et revient sur les objectifs climatiques traités dans ce reporting, tout en abordant de manière encore plus détaillée les différentes mesures de protection du climat.

Impressum

Éditeur

Burkhalter Holding SA
Flurstrasse 55
8048 Zurich

+41 44 537 64 00
info@burkhalter.ch
www.burkhalter.ch

Le rapport sur les questions non financières 2025 est disponible en français, allemand et anglais au format PDF. La version allemande fait foi.

Allemand: www.burkhalter.ch/de/ueber-uns/investor-relations/publikationen

Français: www.burkhalter.ch/fr/qui-sommes-nous/relations-investisseurs/publications

Anglais: www.burkhalter.ch/en/about-us/investor-relations/publications

Reporting conforme aux exigences de la TCFD: Sustainserv GmbH, Zurich

Rédaction: Burkhalter Services SA, Zurich

Mise en page: HI Schweiz SA, Lucerne